

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni le 30 septembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 43 jusqu'à 18h25 puis 44 jusqu'à 19h25, 45 jusqu'à 19h50 puis 44
Votants : 50 jusqu'à 18h25, puis 52
Secrétaire de séance : Marie-Louise GRISEL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE (arrivée à 19h25), Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Pascale DOUINEAU (départ à 19h50), Michel FORGET, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h25), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Florence PENCHE (RIEC)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) jusqu'à 19h25
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE) à partir de 19h50
 Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)

DCC2021-229

VIE COURANTE
22- RESSOURCES HUMAINES

Suppression d'un emplois de rédacteur territorial et concomitamment création d'un emploi de chargé.e de mission insertion au sein du service Initiatives Sociales et Santé dans le grade d'attaché territorial

En décembre 2020, Quimperlé Communauté a créé l'emploi de conseiller en insertion pour la mise en œuvre d'actions de remobilisation sociale et l'ouverture d'un atelier d'insertion. La mise en place de ces dispositifs s'inscrit dans un souhait plus global de coordonner les acteurs et services proposés sur notre territoire dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de développer un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle cohérent et transversal sur le territoire de Quimperlé Communauté.

Cette nouvelle dynamique nécessite la création d'un emploi de chargé de mission dans le cadre d'emploi d'attaché et ce en place du poste de conseiller en insertion de catégorie B, rédacteur territorial. Le poste sera pourvu au 1^{er} janvier 2022.

Dans ce contexte, il est proposé de supprimer un emploi de conseiller en insertion dans le cadre d'emploi de rédacteur territorial au 1^{er} janvier 2022 et concomitamment de créer un emploi d'attaché territorial.

Il convient de préciser les conditions de recrutement de cet emploi.

L'emploi sera ouvert à un fonctionnaire du cadre d'emploi d'attaché territorial à défaut par un agent contractuel qui devra nécessairement être titulaire, au minimum, d'une formation lui permettant d'accéder au concours de ce cadre d'emploi et de l'expérience nécessaire pour occuper cette fonction et sous le fondement juridique de l'article 3-3 2° car les besoins du service l'exigent afin d'assurer une continuité de service au sein de startijenn zo nécessitant une technicité particulière en matière d'insertion. La rémunération sera fixée dans la limite de l'indice terminal du grade d'attaché territorial IB 821.

Les membres du CT en collège séparé ont été saisis pour avis le 21 septembre 2021.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la création d'un emploi de rédacteur territorial et concomitamment la suppression d'un emploi de chargé.e de mission insertion au sein du service Initiatives Sociales et Santé dans le grade d'attaché territorial au 1er janvier 2022 dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'un emploi de rédacteur territorial et concomitamment la suppression d'un emploi de chargé.e de mission insertion au sein du service Initiatives Sociales et Santé dans le grade d'attaché territorial au 1er janvier 2022 dans les conditions mentionnées ci-dessus.

ADOPTÉ à l'unanimité,

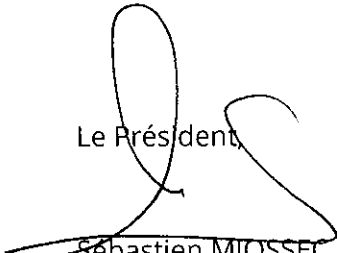
ET ONT, les membres présents, signé après lecture

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 05/10/2021
Reçu en préfecture le 05/10/2021
Affiché le
ID : 029-242900694-20210930-D2021_229-DE

Pour extrait certifié conforme,



Le Président

Sébastien MIOSSEC